

Journée nationale des aidants le 6 octobre 2021 :

LA POSTE POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES POSTIERS AIDANTS

Un accord social relatif à l'amélioration de la conciliation vie professionnelle - vie personnelle des postières et postiers aidants signé le 18 septembre 2018 par les organisations syndicales CFDT, SUD, FO-COM et CFTC-CGC-UNSA, a permis la mise en place de plusieurs mesures telles que la création d'un « Fonds de solidarité aidants », 3 jours d'autorisation d'absence par an, le recours au télétravail et une souplesse sur les horaires de travail. Ces mesures qui répondent aux besoins des postiers aidants seront prolongées jusqu'à fin 2022 par un avenant à l'accord.

Avec plus de 202 000 collaborateurs en France, La Poste représente 1 % de la population active. Les postiers, à l'image de la population française, sont nombreux à être aidants d'un proche. La Poste tient compte de cette situation et leur permet de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

A travers l'accord social pour les postiers aidants signé en 2018, La Poste a pu mettre en place des mesures pour améliorer leur qualité de vie au travail au quotidien.

L'une des principales mesures a été **la création d'un « Fonds de solidarité aidants »** qui a permis, sur toute la durée de l'accord, de donner **1 820 jours de congés supplémentaires aux postiers qui aident un proche**. Ce fonds permet d'obtenir jusqu'à 25 jours par an, renouvelables une fois. Il a été alimenté par La Poste, à hauteur de 3 333 jours, et par les postiers, qui par solidarité, ont donné 1 764 jours de leurs propres congés.

Les postiers aidants bénéficient également de mesures phares pour rendre leur organisation du travail plus souple :

- la mise en place de **3 jours d'autorisation d'absence** par an pour accompagner le proche aidé à l'occasion de démarches médicales ou administratives,
- la **possibilité de télétravailler**,
- des **facilités dans l'organisation de leur temps de travail** (horaires),
- un **accompagnement personnalisé** s'ils ont un besoin d'évolution professionnelle, notamment effectuer une mobilité géographique.
- un **accès simplifié au travail à temps partiel**.

Cet accord complète les aides existantes à La Poste comme **le « guichet des aidants »**, une plateforme téléphonique, qui répond aux interrogations des postiers aidants, les accompagne dans leurs démarches administratives et leur présente les offres sociales de La Poste dédiées aux aidants. **Un certificat d'aidant familial** peut également être délivré par le guichet des aidants. Il donne accès à un ensemble de prestations financièrement aidées par La Poste pour simplifier la vie du postier aidant : CESU bonifiés et aide à domicile pour l'aidé, aide au répit, formation aux gestes et postures, programme de vacances pour les aidants et leur famille (...)



LE GROUPE LA POSTE

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le Groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, GeoPost, Grand Public et Numérique, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances un leader européen de la bancassurance et de la finance verte.

Neutre en carbone depuis 2012, La Poste distribue 17,9 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le Groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 15 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis).

En 2020, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards d'euros, dont 40% à l'international, et emploie près de 249 000 collaborateurs, dans 48 pays sur 4 continents dont 190 000 en France.

Avec son plan stratégique « **La Poste 2030, engagée pour vous** », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contact presse

service.presse@laposte.fr

01 55 44 22 37